INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CM-CIC GLOBAL RESOURCES
Part I: FR0012401297
FCP géré par CM-CIC ASSET MANAGEMENT,
Groupe Crédit Mutuel – CIC

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'évolution des sociétés productrices de matières premières, sur la durée de placement recommandée.

A titre indicatif et afin d'établir une comparaison a posteriori, il peut être fait référence à l'indice Thomson Reuters/Jefferies CRB In the ground Global Commodity Equity Index (CRB-EQ) en cours de clôture, dividendes réinvestis et converti en euros.

Il est classé « **Actions internationales**».

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie vise à élaborer une allocation sur la base de l'analyse des différents indicateurs d'activité de chacune des matières premières.
La gestion sélectionne les titres et détermine les pondérations les plus adaptées.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 110% en actions de tous secteurs liés aux matières premières, toutes zones géographiques, toutes capitalisations et en contrats à terme sur indices de contrats à terme de matières premières, dont :
- 60% minimum aux marchés des actions,
- de 0% à 10% aux marchés des actions des « petites capitalisations »,
- de 0% à 50% sur les marchés émergents.

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles.
De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne peut dépasser 110% de l'actif.

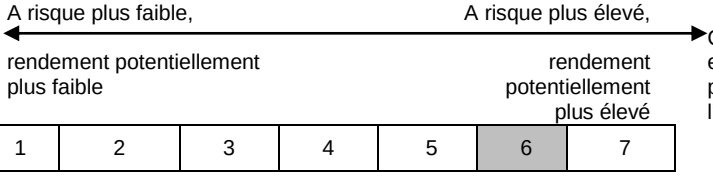
L'OPCVM peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux, de crédit, de change et matières premières.
- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux, de crédit et de change
- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale
Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.
Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat :
Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 18 heures (J) et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du lendemain (J+1).
La valeur liquidative est calculée chaque jour à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce fonds est classé en catégorie (6) en raison de sa forte exposition aux marchés des actions et des matières premières qui peuvent connaître des fluctuations dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale.

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :
Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.
Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

- **Risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

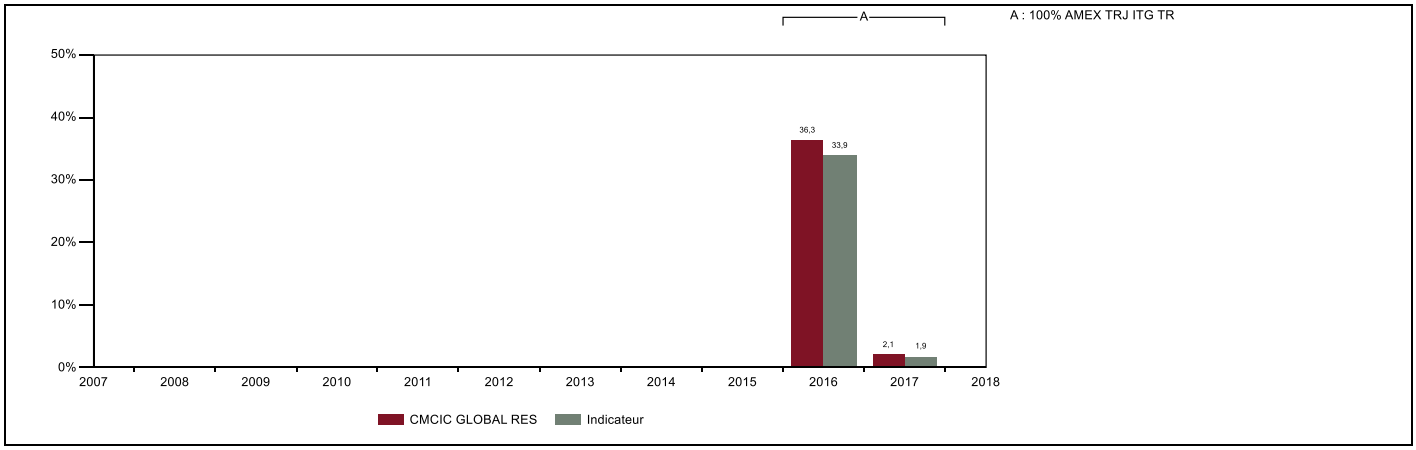
FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	2 %
FRAIS DE SORTIE	néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. *Dans certains cas l'investisseur peut payer moins.* L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,24 % TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2016. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.cmcic-am.fr

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indice sont calculées dividendes et coupons nets réinvestis, et nettes de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 27/07/2012

DATE DE CREATION DE LA PART : 15/01/2015

DEVISE DE LIBELLE : euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : néant

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CM-CIC ASSET MANAGEMENT

Service Marketing et Communication - 4, rue Gaillon – 75002 - PARIS.

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire :

Service commercial - Tél : 01 42 66 88 88

ADRESSE WEB : www.cmcic-am.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : CM-CIC Asset Management.

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.cmcic-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à CM-CIC AM – Service Marketing et Communication – 4, rue Gaillon – 75002 Paris

La responsabilité de CM-CIC ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CM-CIC ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/01/2018.